

2022

RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE EAU POTABLE

Dracérie Provence Verdon agglomération - Rapport du Prix et de la Qualité du Service public de l'eau potable pour l'exercice 2022

SOMMAIRE

PARTIE I – EAU POTABLE

1. Caractéristiques techniques du service

- 1.1 Présentation du territoire et des équipements
- 1.2 L'organisation du service
- 1.3 Mode de gestion du service
- 1.4 Linéaire de réseaux de desserte
- 1.5 Population desservie et nombre d'abonnés
- 1.6 Les différents volumes

2. Volet financier

- 2.1 Modalités de tarification
- 2.2 Facture d'eau type
- 2.3 Recettes d'exploitation 2022 (€ HT)
- 2.4 Financement des investissements
- 2.5 Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau
- 2.6 Bilan énergétique des principaux sites

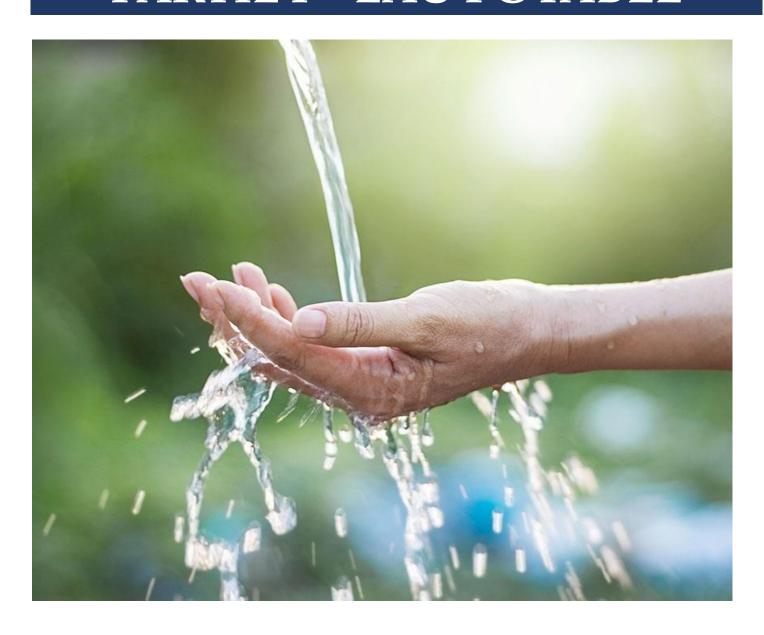
3. Indicateurs de performance

- 3.1 Qualité de l'eau
- 3.2 Indice d'avancement de protection des ressources en eau
- 3.3 Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux
- 3.4 Rendement du réseau de distribution
- 3.5 Indice linéaire des volumes non comptés (ILC)
- 3.6 Indice linéaire de pertes en réseau (ILP)
- 3.7 Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable
- 3.8 Tableau récapitulatif des indicateurs
- 3.9 Indicateurs supplémentaires pour les collectivités disposant d'une CCSPL

PARTIE II – FAITS MARQUANTS ET TRAVAUX 2022

PARTIE III –PROJETS A VENIR

RPQS 2022 PARTIE I – EAU POTABLE



1--CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DU SERVICE

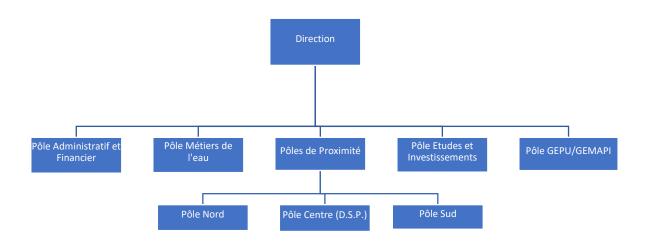
1.1 – Présentation du territoire et des équipements

Dracénie Provence Verdon agglomération (DPVa) regroupe 23 communes au sein de son périmètre. Elle assure l'alimentation et la distribution en eau potable de ces communes dont 16 sont gérées en régie et 7 en délégation de service public.

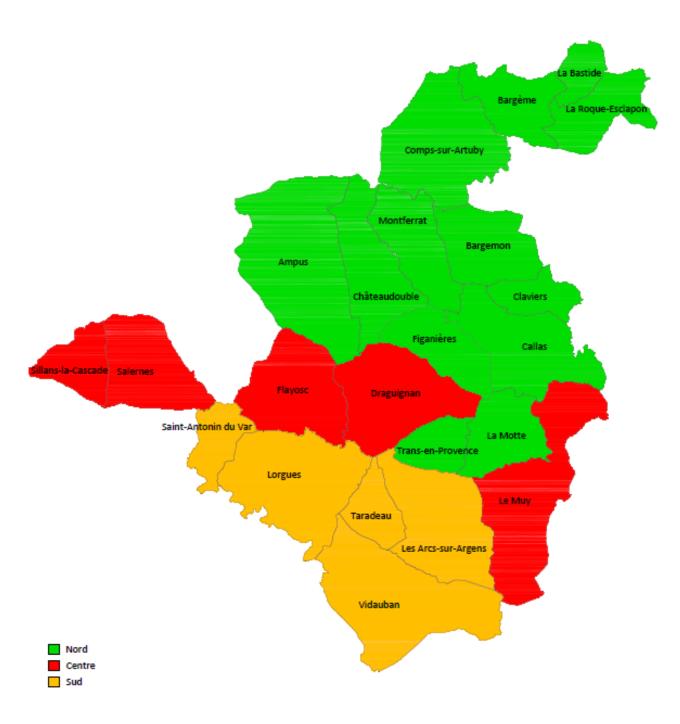
Pour mener à bien cette mission, elle dispose de 9 sources, 21 forages et 49 réservoirs qui sont exploités en régie. 16 ressources et 42 réservoirs sont exploités en délégation de service.

1.2 - L'organisation du service

La direction de l'Eau et de l'Assainissement compte environ 80 agents répartis sur le territoire, qui est divisé en 3 pôles.



REPARTITION DES SECTEURS DPVA



Pour le **Pôle client Nord**, l'accueil du public se trouve au :

281, route de Draguignan – 83131 MONTFERRAT

Tél: 04.13.35.46.36 - 04 83 08 30 79

Email: servicedeseaux.nord@dracenie.com

Horaires: Du lundi au vendredi - De 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h30

Pour le **Pôle client Sud**, l'accueil du public se trouve au :

4156 Route Nationale 7 – ZA de la Condamine – 83550 VIDAUBAN

Tél: 04.13.35.46.46

Email:

Vidauban : servicedeseaux.vidauban@dracenie.com

• Lorgues: servicedeseaux.lorgues@dracenie.com

• Les Arcs : servicedeseaux.lesarcs@dracenie.com

• Taradeau : servicedeseaux.taradeau@dracenie.com

• Saint Antonin: servicedeseaux.saintantonin@dracenie.com

Horaires: Du lundi au vendredi - De 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

1.3 – Modes de gestion du service

En 2022, deux modes de gestion sont présents sur le territoire de DPVa:

La régie pour 16 communes :

- Le pôle Nord : Comps-sur-Artuby, Bargème, la Bastide, la Roque-Esclapon, Ampus, Montferrat, Bargemon, Claviers, Figanières, la Motte et Trans-en-Provence
- Le pôle Sud : Saint-Antonin-du-Var, Lorgues, Taradeau, Vidauban et les Arcs sur Argens

Deux communes qui étaient précédemment en délégation de service public ont intégré la régie en 2022 :

- Au 1^{er} juillet 2022 : la commune de Trans-en-Provence (avec l'aide d'une prestation d'exploitation comprenant l'astreinte, le suivi et l'optimisation du service d'eau potable avec l'entreprise SUEZ)
- Au 1er novembre 2022 : la commune de Claviers

La Délégation de Service Public (DSP) pour 7 communes :

- Salernes et Sillans-la-Cascade : DSP confiées à la société SUEZ
- Callas : DSP confiée à la société SAUR
- Draguignan, Châteaudouble, Flayosc et le Muy (convention de gestion) : DSP confiées à la société TEC-Veolia et Veolia.

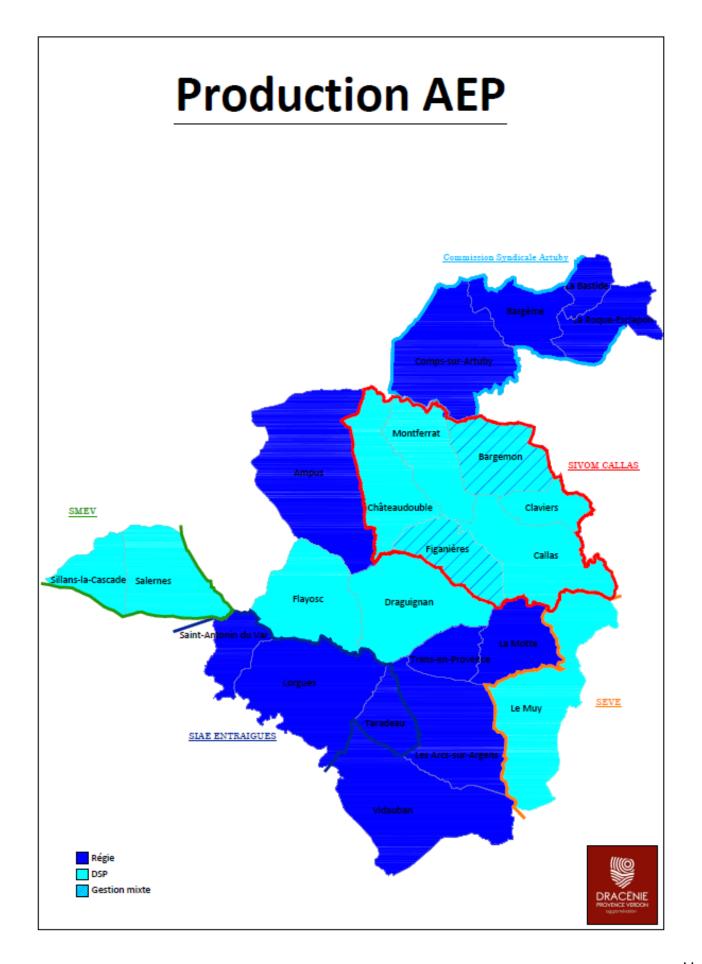
DPVa pilote également un contrat de DSP sur une ancienne structure publique dissoute de type syndicat :

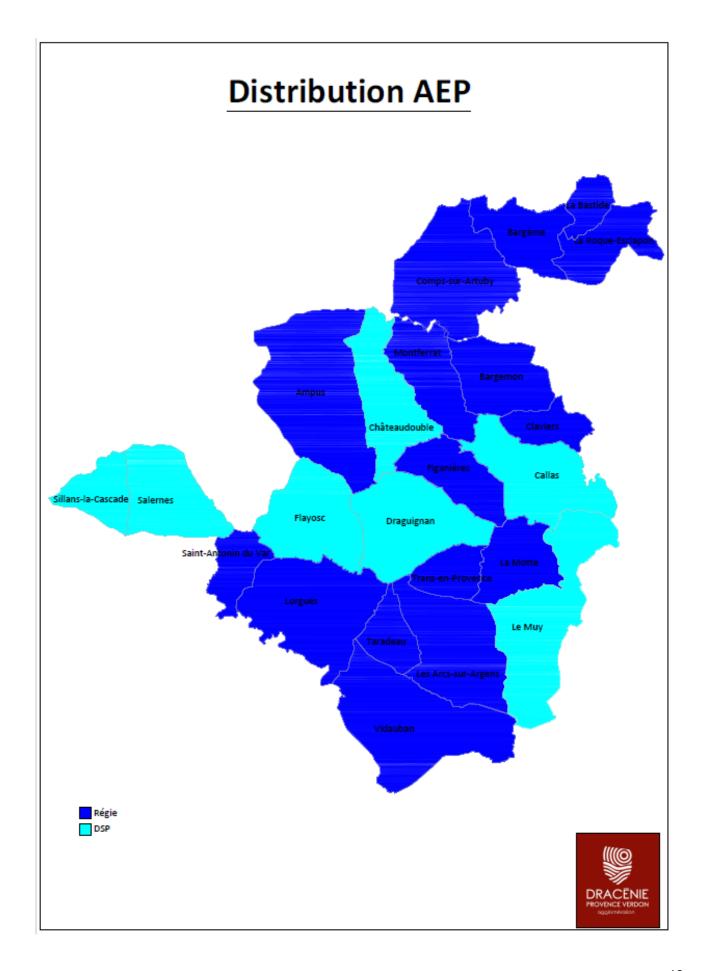
• l'ex-SIVOM de Callas en charge de la production partielle et de l'adduction de l'eau potable sur les communes de Bargemon, Claviers, Callas, Châteaudouble, Montferrat et Figanières, DSP confiée à la société SAUR

En 2022, DPVa a décidé de poursuivre comme mode de gestion, la délégation de service public pour le service d'eau potable de la commune de Flayosc. Le contrat de concession a été confié à la société TEC-Veolia à partir du 1^{er} avril 2023 jusqu'au 30 juin 2028.

L'agglomération est également adhérente à plusieurs syndicats extérieurs en matière d'achat d'eau :

- SEVE pour la commune du Muy.
- SIAE de la source d'Entraigues pour les communes de Saint-Antonin, Lorgues et Taradeau.
- SMEV pour les communes de Salernes et Sillans-la-Cascade.
- Commission syndicale pour les communes de Comps-sur-Artuby, Bargème, la Bastide et la Roque-Esclapon.





1.4 – Linéaire de réseaux de desserte (VP.077)

Le linéaire de réseau de desserte du service public d'eau potable est de 1 344.07 km au 31/12/2022.

- Secteur Nord : 374.41 km de réseau d'eau potable

- Secteur Centre : 484,70 km de réseau d'eau potable

- Secteur Sud : 484,96 km de réseau d'eau potable

- Secteur Sud : 484,96 km de réseau d'e	1
Nom de la commune	Linéaire de réseau hors branchement 2022 (en km)
AMPUS	39,56
BARGEMON	27
CALLAS	30,20
CHATEAUDOUBLE	6,50
CLAVIERS	21
DRAGUIGNAN	240
FIGANIERES	27
FLAYOSC	83
LA MOTTE	39,36
LORGUES	144
LE MUY	79
LES ARCS SUR ARGENS	82,92
MONTFERRAT	12
SALERNES	58,60
SILLANS LA CASCADE	24,10
SAINT ANTONIN DU VAR	25,18
Ex-SIVOM DE CALLAS	50,09
BARGEME, LA BASTIDE, COMPS SUR ARTUBY, LA ROQUE ESCLAPON	72
TARADEAU	34,86
TRANS EN PROVENCE	49,70
VIDAUBAN	198
TOTAL	1 344,07

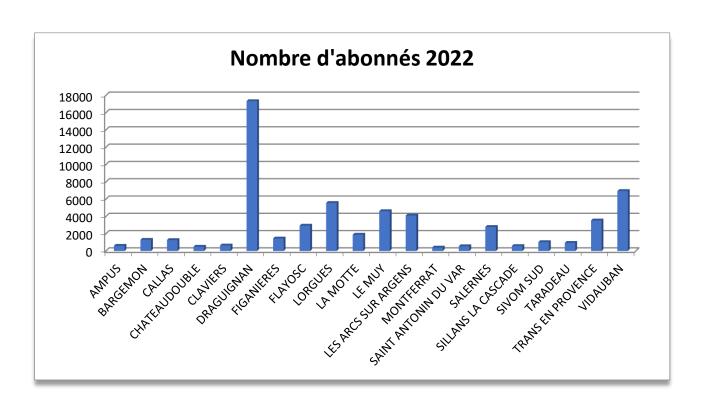
1.5 – Population desservie et nombre d'abonnés

Est ici considérée comme un habitant desservi, toute personne – y compris les résidents saisonniers – domiciliée dans une zone où il existe à proximité une antenne du réseau public d'eau potable sur laquelle elle est raccordée. Le service public d'eau potable dessert **112 170** habitants en 2022.

• Les abonnés

Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'Eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'Environnement. Le service public d'eau potable dessert **58 707** abonnés en 2022.

	Nombre d'abonnés (VP.056)	Estimation du nombre d'habitants desservis (D101.0)
AMPUS	605	944
BARGEMON	1 299	1 370
CALLAS	1 270	1 880
CHATEAUDOUBLE	219	492
CLAVIERS	643	732
DRAGUIGNAN	17 322	40 511
FIGANIERES	1 453	2 655
FLAYOSC	2 939	4 351
LA MOTTE	1 891	2 850
LORGUES	5 566	8 954
LE MUY	4 615	9 537
LES ARCS SUR ARGENS	4 110	6 482
MONTFERRAT	402	800
SALERNES	2 783	6 009
SILLANS LA CASCADE	580	1 320
SAINT ANTONIN DU VAR	555	774
BARGEME, LA BASTIDE, COMPS SUR ARTUBY, LA ROQUE ESCLAPON	1 030	1 172
TARADEAU	938	1 837
TRANS EN PROVENCE	3 538	6 000
VIDAUBAN	6 949	13 500
TOTAL	58 707	112 170



1.6 – Les différents volumes

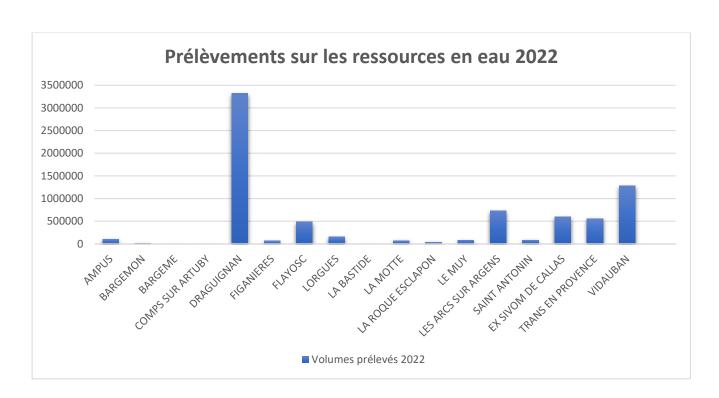
• Prélèvements sur les ressources en eau

Le service public d'eau potable a prélevé environ 7 160 397 de m³ d'eau pour l'exercice 2022.

Nom de la commune	Nom de la ressource	Volume prélevé durant l'exercice 2022 (sur 365 jours – en m³)	Total prélevé sur l'exercice 2022 (sur 365 jours – en m³)	Indice de protection de la ressource (P108.3)
AMPUS	Puits dans nappe des Boeufs	0		-
AMPUS	Drain dans nappe BeouBouteou – réservoir Eglisonne	14 094		80%
AMPUS	Forage Nappe du Lentier 1	4 489	102 615	80%
AMPUS	Forage Nappe du Lentier 2	4 539		80%
AMPUS	Forage en nappe du Ravel	44 961		80%
AMPUS	Forage en nappe Ravel 2	34 532		80%
BARGEMON	Forage du Stade	14 575	14 575	80 %
BARGEME	Source de Saint-Laurent	320	320	-
COMPS SUR ARTUBY	Source d'Arouas et Forage du Pré Bissard	1 664	1 664	-
DRAGUIGNAN	Forage du Pont d'Aups N° I et 2	266 280		80%
DRAGUIGNAN	Forage du Pont d'Aups N°3	257 171		50%
DRAGUIGNAN	Captage Raillorets	15 086		80%
DRAGUIGNAN	Forages Sainte Anne	1 197 150	2 896 909	50%
DRAGUIGNAN	Source Dragon ou forage	241 733		50%
DRAGUIGNAN	Usine Pous de l'Eouve	(achat d'eau SCP)		80%
DRAGUIGNAN	Source Frayères	919 489		80%
FIGANIERES	Source Lieudit Fontvieille	65 548	65 548	80 %
FLAYOSC	Captage Avenon	461 884	485 255	80 %
FLAYOSC	Captage Clos	23 371	400 400	80 %
LORGUES	Forage des Rougons	88 060	153 483	80 %

LORGUES	Source de Sainte Foy	0		40 %
LORGUES	Forage du Faou	65 423		80 %
LA BASTIDE	Source Haute et Basse Fouan du Bouis	Basse 185 185		-
LA MOTTE	Forage Colle Basse	11 252	70 797	80 %
LA MOTTE	Forage de Vallongue	59 545	70 797	80 %
LA ROQUE ESCLAPON	Source de la Roque Esclapon	41 587	41 587	-
LE MUY	Vallaury	80 708	80 708	-
LES ARCS SUR ARGENS	Source de Clarettes	102 807		80 %
LES ARCS SUR ARGENS	Source Sainte Cécile	294 236	729 732	80 %
LES ARCS SUR ARGENS	Forages du Peical	163 410	123 132	80 %
LES ARCS SUR ARGENS	Forage Collet du Cyprès	169 279		80 %
SAINT ANTONIN	Forage Nappe Cagnosc	4 789	86 889	80 %
SAINT ANTONIN	Forage Nappe Tayettes	82 100	00 009	80 %
TRANS EN PROVENCE	Prélèvement Puits de Maurin 1	43 923	FF6 201	80 %
TRANS EN PROVENCE	Prélèvement Puits de Maurin 2	512 358	556 281	80 %
VIDAUBAN	Puits des Avens- Chaume	ARRET		60 %
VIDAUBAN	Forage F3 des Avens vers Astros	131 130		60 %
VIDAUBAN	Forage F1 des Avens – Chaume	771 397	1 279 111	60 %
VIDAUBAN	Forage des Avens F2 – Chaume	376 584		60%
Ex-SIVOM DE CALLAS	Source de l'Addoux (Bargemon)	110 691		NR
Ex-SIVOM DE CALLAS	Forage de Favas N° 1 (Bargemon)	00.211	594 738	NR
Ex-SIVOM DE CALLAS	Forage de Favas N° 2 (Bargemon)	90 844		NR

Ex-SIVOM DE CALLAS	Forage de Favas N° 3 (NON EXPLOITE) (Bargemon)			NR
Ex-SIVOM DE CALLAS	Forage des Costes N° 1 (ANCIEN) (Callas)	120 257		NR
Ex-SIVOM DE CALLAS	Forage des Costes N°2 (NOUVEAU) (Callas)	128 257		NR
Ex-SIVOM DE CALLAS	Forage de Théolière (Figanières)	32 537		NR
Ex-SIVOM DE CALLAS	Source de la Magdeleine (Montferrat)	222 400		NR
Ex-SIVOM DE CALLAS	Forage de la Magdeleine (Montferrat)	232 409		NR
		TOTAL	7 160 397	



• Indice d'avancement de protection des ressources en eau

La règlementation définit une procédure particulière pour la protection des ressources en eau (captage, forage, etc). En fonction de l'état d'avancement de la procédure, un indice est déterminé selon le barème suivant :

0%	Aucune action de protection
20%	Etudes environnementales et hydrogéologiques en cours
40%	Avis de l'hydrogéologue
50%	Dossier déposé en préfecture
60%	Arrêté préfectoral
900/	Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis,
80%	servitudes mises en place, travaux terminés, etc.)
100%	Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre et mise en place d'une
100%	procédure de suivi de son application

En cas d'achats d'eau à d'autres services publics d'eau potable ou de ressources multiples, l'indicateur est établi pour chaque ressource (cf. indicateurs élémentaires au chapitre 1 : Caractérisation technique du service – prélèvement sur les ressources et importation d'eaux). Une valeur globale est calculée en pondérant chaque indicateur par les volumes annuels d'eau produits ou achetés.

• Importation d'eau potable

Fournisseur (service vendeur)	Volume acheté durant l'exercice 2022 (sur 365 jours en m³) (VP.060)
SAE ENTRAIGUES → St Antonin du Var	36 930
SAE ENTRAIGUES → Lorgues	1 389 075
SAE ENTRAIGUES → Taradeau	159 958
COMMISSION SYNDICALE ARTUBY → Bargème – La Bastide Comps sur Artuby – La Roque Esclapon	131 534
Société Canal de Provence → La Motte	225 402
Société Canal de Provence → Ex SIVOM de Callas (DSP)	250 288
Société Canal de Provence → Draguignan (DSP)	421 912
Syndicat de l'Eau du Var Est (SEVE) → Le Muy (DSP)	981 230
Syndicat Mixte des Eaux du Verdon (SMEV) → Salernes (DSP)	441 257
Syndicat Mixte des Eaux du Verdon (SMEV) → Sillans-la-Cascade (DSP)	97 475
Total d'eau potable acheté	4 135 061

• Échanges d'eau potable à l'intérieur de DPVa

Fournisseur	Volume échangés durant l'exercice 2022 (sur 365 jours en m³)
Draguignan (DSP) → Lorgues	16 438
Draguignan (DSP) → Trans-en-Provence	141 167
Draguignan (DSP) → Les Arcs sur Argens	3 283
Draguignan (DSP) → Les Arcs sur Argens	0
SIVOM DE CALLAS (DSP) → Bargemon	149 422
SIVOM DE CALLAS (DSP) → Claviers	71 275
SIVOM DE CALLAS (DSP) → Figanières	229 582
SIVOM DE CALLAS (DSP) → Montferrat	46 046
SIVOM DE CALLAS (DSP) → Callas	229 863
SIVOM DE CALLAS (DSP) → Chateaudouble	30 399
Taradeau → Les Arcs sur Argens	365
Trans-en-Provence → Les Arcs sur Argens	0
Total échanges d'eau	917 840

• Export d'eau potable à l'extérieur de DPVa

Non concerné

2 - VOLET FINANCIER

2.1 - Modalités de tarification

La facture d'eau comporte :

- une part proportionnelle à la consommation de l'abonné,
- une part indépendante de la consommation, dite part fixe ou abonnement, correspondant à l'entretien du branchement et du compteur.

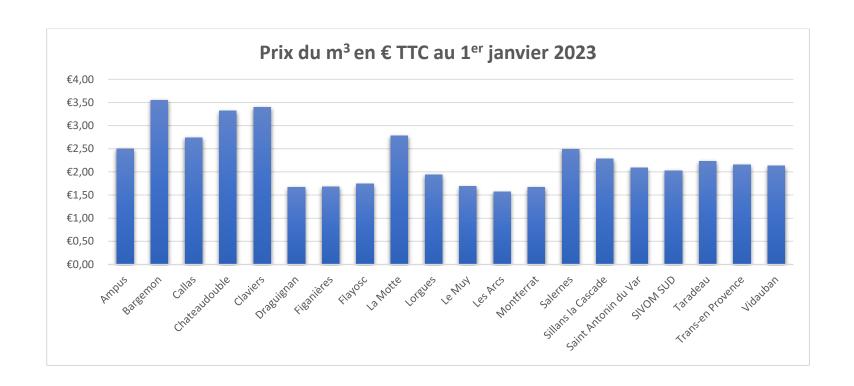
La délibération fixant les différents tarifs et prestations aux abonnés pour l'exercice est la délibération n°C_2022_236 du 16/12/2022 effective à compter du 01/01/2023.

2.2 - Facture d'eau type

Les tarifs applicables au 01/01/2023 pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE (120 m³/an, diamètre 15/20 mm) sont :

	Part fixe annuelle collectivité (VP.191)	Total conso. Part collectivité	Montant HT revenant aux collectivités (VP.178)	Part fixe annuelle délégataire (VP.190)	Total conso. Part délégataire	Montant HT revenant au délégataire (VP.177)	Montant total des taxes et redevances afférentes au service * (VP.179)	Montant au 01/01/2023	Prix TTC au m3 (D102.0)
Ampus	54.46 €	186.00 €	240.46 €				59.48 €	299.94 €	2.50 €
Bargemon	53,00€	307,00€	360,00 €				66.06€	426.06 €	3,55 €
Callas	0€	32.00€	32.00 €	70,81 €	137,68 €	238.49 €	58,30€	328.79 €	2.74 €
Chateaudouble	50.00€	78.00€	128.00 €	52.01 €	148.60 €	200.61 €	69.57€	398.19 €	3.32 €
Claviers	76.68€	265.97 €	342.65 €				65.11 €	407.76 €	3.40 €
Draguignan	0€	33.60€	33.60 €	38.23 €	76.99€	115.22 €	51.80€	200.62 €	1.67 €
Figanières	20,00€	138,48 €	158,48 €				42,90€	201,38 €	1,68 €
Flayosc	10.00€	41,40 €	51,40 €	36,93 €	70,76€	107,69 €	49,26€	208,35 €	1,74 €
La Motte	83,28 €	200,40 €	283,68 €				61,86€	345,54 €	2,88 €
Lorgues	37,00€	144,00 €	181,00 €				51,30€	232,30 €	1,94 €
Le Muy	0€	16.46 €	16.46 €	31.30 €	99.00€	130.30 €	55.80€	202.56 €	1.69 €
Les Arcs	32,40 €	102,60 €	135,00 €				53.68€	188.68 €	1,57 €
Montferrat	24,00€	132,00 €	156,00 €				44,03 €	200,03 €	1,67 €
Salernes	7,00 €	21,90 €	28,90 €	58,06€	154,50 €	212, 56	57,59 €	299,05 €	2,49 €
Sillans la Cascade	8,00 €	28,88 €	36,88 €	57,74€	121,93 €	179,67 €	56,85€	273,41 €	2,28 €
Saint Antonin du Var	46,00€	147,60 €	193.60 €				56.91 €	250.51 €	2.09 €
Bargème, La Bastide, Comps sur Artuby, La Roque Esclapon	48.00€	139.20 €	187.20 €				56.56 €	243.76 €	2.03 €
Taradeau	29,40€	180,00€	209,40 €				57.78€	267.18 €	2,23 €
Trans-en Provence	68.67€	131.74 €	200.41 €				57.28€	257.69 €	2.15 €
Vidauban	42,00€	156,00€	198,00 €				57.15€	255.15 €	2,13 €

^{*}Redevance pollution : 0.28 € HT/m³ Taux de TVA applicable : 5.5 %



2.3 - Recettes d'exploitation 2022 (en € HT)

Ce montant correspond à la somme HT de toutes les factures d'eau émises, comprenant la ou les parts délégataires (quand le service est affermé ou concédé) et les redevances diverses notamment Agence de l'Eau (prélèvement et pollution, hors modernisation pour les DSP). Sont exclues les autres recettes de type : travaux, participation diverses des abonnés... La TVA est également exclue.

Le montant des recettes liées à la facturation de l'eau et autres recettes d'exploitation, concernant :

	Montant HT des recettes liées	à la facturation [DC.184]
Nom de la commune	Part du délégataire (données issues des CARE)	Part de la collectivité
AMPUS	-	176 478,70
BARGEMON	-	375 282,90
CALLAS	287 800,00	76 900,00
CHATEAUDOUBLE	39 487,00	31 621,00
CLAVIERS	-	31 074,97
DRAGUIGNAN	3 287 265,00	1 561 351,00
FIGANIERES	-	434 749,26
FLAYOSC	396 367,00	352 765,00
LORGUES	-	2 387 112,62
LA MOTTE	-	659 934,41
LE MUY	804 024,00	435 401,00
LES ARCS SUR ARGENS	-	1 840 136,24
MONTFERRAT	-	59 670,74
SAINT ANTONIN DU VAR	-	157 982,50
SALERNES	514 631,00	184 129,00
SILLANS LA CASCADE	128 212,00	54 419,00
SIVOM DE CALLAS	578 000,00	-
BARGEME, LA BASTIDE, COMPS SUR ARTUBY, LA ROQUE ESCLAPON	-	146 499,75
TARADEAU	-	463 777,80
TRANS EN PROVENCE	191 900,00	279 792,76
VIDAUBAN	-	2 540 849,90
TOTAL	6 227 686,00	9 553 342,55

2.4 - Financement des investissements (DC.195)

Il s'agit du montant HT des travaux ayant fait l'objet, dans l'année, d'un ordre de service ou d'un bon de commande, suivi d'un mandatement. Ces travaux sont ceux qui ont été engagés par la collectivité et par son ou ses délégataires (si le service est affermé ou concédé). Ils comprennent tous les travaux, y compris les travaux de renouvellement.

COMMUNES	Montants financiers (en € HT) de la section d'investissement DPVa	Montants financiers (en € HT) de la section d'investissement/ renouvellement– Concessionnaire (CARE)	Montant des travaux engagés en 2022 en € HT (DC.195)
AMPUS	20 948.53 €		20 948.53 €
LES ARCS	273 056.10 €		273 056.10 €
BARGEMON	146 119.25 €		146 119.25 €
CALLAS	-	17 700.00 €	17 700.00 €
CHATEAUDOUBLE	45 026.21 €	1 736.00 €	46 762,21 €
CLAVIERS	4 446.26 €		4 446.26 €
DRAGUIGNAN	677 888,51 €	997 778.00 €	1 675 666,51 €
FLAYOSC	308 884,89 €	46 828.00 €	355 712,89 €
FIGANIERES	63 841.97 €		63 841.97 €
LA MOTTE	72 364.10 €		72 364.10 €
LE MUY	6 887,87 €	124 317.00 €	131 204,87 €
LORGUES	665 767.45 €		665 767.45 €
MONTFERRAT	6 923.92 €		6 923.92 €
BARGEME, LA BASTIDE, COMPS SUR ARTUBY, LA ROQUE ESCLAPON	28 420.67 €		28 420.67 €
SAINT ANTONIN	44 369.80 €		44 369.80 €
TARADEAU	9 880.66 €		9 880.66 €
SALERNES	2 792 €	22 081.00 €	24 873 €
SILLANS LA CASCADE	-	7 260.00 €	7 260.00 €
TRANS EN PROVENCE	38 200.13 €	191 900 €	230 100,13 €
VIDAUBAN	575 063.09 €		575 063.09 €
Ex SIVOM de CALLAS	11 830 €	122 400.00 €	134 230 €
TOTAL	3 002 711,41 €	1 532 000 €	4 534 711,41 €

• Encours de la dette du service (en €), épargne brute annuelle et durée d'extinction de la dette - [P153.2]

L'encours de la dette correspond au montant du capital restant dû au titre des emprunts contractés, calculé au 31/12 de l'année N.

La durée d'extinction de la dette se définit comme la durée théorique nécessaire pour rembourser la dette du service si la collectivité affecte à ce remboursement la totalité de l'autofinancement dégagé par le service ou épargne brute annuelle (recettes réelles – dépenses réelles, calculée selon les modalités prescrites par l'instruction comptable M49)

La durée d'extinction de la dette (indicateur P.256.2) se calcule selon la formule suivante :

Encours de la dette au 31/12/2022

Epargne brute annuelle

L'encours de la dette au 31 décembre 2022 fait apparaître les valeurs suivantes :

Communes	Encours de la dette (montant restant dû)	Epargne brute annuelle	Durée d'extinction de la dette (en années)
AMPUS	-	54 185.20 €	-
BARGEMON	199 353.40 €	-	-
CALLAS	-	15 015.31 €	-
CHATEAUDOUBLE	0	0	0
CLAVIERS	23 752.76 €	-	-
DRAGUIGNAN	2 830 363.22 €	518 283.65 €	5.46
FIGANIERES	220 090.82 €	111 008.54 €	1.98
FLAYOSC	1 005 984.59 €	242 530.43 €	4.14
LORGUES	23 266.53 €	891 149.23 €	0.02
MONTFERRAT	46 083.75 €	-	-
LE MUY	-	5 420.79 €	-
LA MOTTE	741 461.57 €	165 198.22 €	4.48
LES ARCS	2 892 559.17 €	141 857.15 €	20.39
BARGEME, LA BASTIDE, COMPS SUR ARTUBY, LA ROQUE ESCLAPON	12 189.58 €	46 849.79 €	0.26

SAINT ANTONIN DU VAR	27 272.26 €	114 890.33 €	0.23
SALERNES	-	85 400.69 €	-
SILLANS LA CASCADE	-	67 425.07 €	-
TARADEAU	-	241 726.94 €	-
TRANS EN PROVENCE	-	410 522.31 €	-
VIDAUBAN	2 992 902.18 €	782 583.94 €	3.82
TOTAL	11 015 279.83 €	3 894 047,59 €	2.83

2.5 - Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau [P109.0]

Cet indicateur a pour objectif de mesurer l'implication sociale du service.

Entrent en ligne de compte :

- Les versements effectués par la collectivité au profit d'un fond créé en application de l'article L261-4 du code de l'action sociale et des familles (Fonds de Solidarité Logement, par exemple) pour aider les personnes en difficulté
- Les abandons de créances à caractère social, votés au cours de l'année par l'assemblée délibérante de la collectivité (notamment ceux qui ceux qui sont liés au FSL).

En 2022, le service de l'eau de la DPVa a accordé des demandes d'abandon de créances pour un montant de 47 429,62 € pour les services gérés en régie, et 3 758 € pour les DSP.

2.6 – Bilan énergétique des principaux sites

Ville	Nom du site	Conso kWh 2022	Facturé € TTC 2022
AMPUS	Forages de Lentier	4 910 kWh	875€
AMPUS	Réservoir Combe de l'Eglisonne	172 kWh	261 €
AMPUS	Surpression Combe de Magne	242 kWh	144 €
BARGEMON	Forage du Stade	10 218 kWh	1 921 €
CALLAS	Surpresseur de St Pierre	4 820 kWh	700 €
DRAGUIGNAN	UP Frayères	182 374 kWh	
DRAGUIGNAN	Usine de Traitement Pous de l'Eouve	49 106 kWh	
DRAGUIGNAN	Captage Pont d'Aups 1 et 2	249 109 kWh	
DRAGUIGNAN	Captage Pont d'Aups 3	235 991 kWh	123 720 €
DRAGUIGNAN	Captage Raillorets	10 905 kWh	
DRAGUIGNAN	Captage Sainte Anne	563 878 kWh	
DRAGUIGNAN	Captage source Dragon	140 081 kWh	
FIGANIERES	Local surpresseur Le Naou	1 655 kWh	454 €
FIGANIERES	Poste de Pompage Fontvieille	36 171 kWh	6 318 €
FIGANIERES	Réservoir Fontvieille	56 kWh	96€
FIGANIERES	Réservoir Saint Val	68 kWh	89€
FLAYOSC	Surpresseur Risples	29 827 kWh	20 221 6
FLAYOSC	Captage Avenon 299 666 kWh		28 231 €

FLAYOSC	Captage Clos	12 841 kWh	
LA BASTIDE	Réservoir le Village	708 kWh	332 €
LA MOTTE	Forage Colle Basse	30 818 kWh	5 108 €
LA MOTTE	Réservoir 1 - Ancienne Route de Figanières	203 kWh	141 €
LA MOTTE	Réservoir 2 – Chemin du Peireguier du Jas	22 273 kWh	3 605 €
LA MOTTE	Réservoir 3 – Chemin du Pere	228 kWh	146 €
LA MOTTE	Réservoir des Garassins	410 kWh	140 €
LA MOTTE	Surpresseur – Av de Ste Roseline	1 475 kWh	334 €
LE MUY	Total des sites	/	6 816 €
LES ARCS	Chloromètre Sainte Cécile	6 389 kWh	1 125 €
LES ARCS	Forage Collet du Cyprès	73 580 kWh	11 320 €
LES ARCS	Station les Moulins	2 484 kWh	485 €
LES ARCS	Forages du Peical	84 860 kWh	13 107 €
LES ARCS	Station pompage de Fantroussières	50 857 kWh	11 063 €
LORGUES	Electrovanne Sainte Foy	84 kWh	110€
LORGUES	Forage de la Faou	23 033 kWh	4 864 €
LORGUES	Réservoir Saint Ferreol	146 181 kWh	28 214 €
LORGUES	Station de Pompage La Canale	217 kWh	1 682 €
LORGUES	Station de Pompage Les Rougons	45 143 kWh	8 616 €
LORGUES	Station de Pompage St Michel	10 675 kWh	1 941 €
LORGUES	Surpresseur Chemin de Berne	2 547 kWh	455 €

LORGUES	Surpresseur des Rougons	10 559 kWh	1 522 €	
SALERNES	Reservoir la Roque	253 kWh	424 €	
SILLANS LA CASCADE	Reservoir St Laurent	398 kWh	216€	
ST ANTONIN DU VAR	Forage et Réservoir Cagnosc	18 248 kWh	3 101 €	
ST ANTONIN DU VAR	Forage et Réservoir les Tayettes	58 718 kWh	9 378 €	
TARADEAU	Réservoir le Castellar	66 429 kWh	14 502 €	
TRANS EN PROVENCE	Puits de Maurin	-		
TRANS EN PROVENCE	Surpresseur de Ribas	1 987 kWh		
TRANS EN PROVENCE	Surpresseur du Cassivet	10 182 kWh	19 200 €	
TRANS EN PROVENCE	Surpresseur du PEICAL	4 940 kWh		
TRANS EN PROVENCE	Surpresseur Saint Victor	1 910 kWh		
VIDAUBAN	Château d'eau – Les Blaïs	127 kWh	84 €	
VIDAUBAN	Réservoir Escarayol	118 kWh	84 €	
VIDAUBAN	Réservoir La Croix	3 640 kWh	720€	
VIDAUBAN	Réservoir Peyloubier	70 kWh	76€	
VIDAUBAN	Station de Pompage	869 166 kWh	158 613 €	
Ex SIVOM de CALLAS	Sources et production de l'Adoux	9 769 kWh		
Ex SIVOM de CALLAS	Magdeleine	6 365 kWh		
Ex SIVOM de CALLAS	Forages des Costes	103 699 kWh	57 100 €	
Ex SIVOM de CALLAS	Forages de Favas 1 et 2	129 147 kWh		
Ex SIVOM de CALLAS	Forage Magdeleine	15 493 kWh		

Ex SIVOM de CALLAS	Forage, production et réservoir Theolière	32 386 kWh	
Ex SIVOM de CALLAS	Reprise de Couchoire	13 069 kWh	
Ex SIVOM de CALLAS	Reprise de Sainte Anne	14 114 kWh	
Ex SIVOM de CALLAS	Reservoirs de St Roch	1 402 kWh	
Ex SIVOM de CALLAS	Surpresseur Boussaque	34 934 kWh	
Ex SIVOM de CALLAS	Surpresseur Chateaudouble	20 160 kWh	
Ex SIVOM de CALLAS	Surpresseur des Costes	175 317 kWh	
Ex SIVOM de CALLAS	Surpresseur Montferrat	11 841 kWh	
	TOTAL	3 948 696 kWh	532 433 €

3 - INDICATEURS DE PERFORMANCE

3.1 – Qualité de l'eau

Les valeurs suivantes sont fournies par le service par l'Agence Régionale de Santé (ARS), en concernant les prélèvements réalisés par elle dans le cadre du contrôle sanitaire défini par le Code de la Santé Publique (ou ceux réalisés par le service dans le cadre de sa surveillance lorsque celle-ci se substitue au contrôle en question).

Le taux de conformité est calculé selon la formule suivante :

(nombre de prélèvements réalisés – nombre de prélèvements non-conformes) x 100

nombre de prélèvements réalisés

Analyses de l'ARS	Nombre de prélèvements réalisés Exercice 2022	Nombre de prélèvements conformes Exercice 2022	Taux de conformité
Microbiologie	582	574	98.63 %
Paramètres physico- chimiques	466	446	95.71 %

Analyses (DPVa/Concessionnaire)	Nombre de prélèvements réalisés Exercice 2022	Nombre de prélèvements conformes Exercice 2022	Taux de conformité
Microbiologie	146	146	100 %
Paramètres physico- chimiques	83	82	98.80 %

	Microbiologie						
	Contrôle officiel				Surveillance exploitant (DPVa/Concessionnaire)		
Communes	Nombre de prélèvements réalisés	Nombre de prélèvements conformes	Taux de conformité des prélèvements (P101.1)	Nombre de prélèvements réalisés	Nombre de prélèvements conformes	Taux de conformité des prélèvements	
AMPUS	18	18	100 %	-	-	-	
BARGEMON	18	18	100 %	-	-	-	
CALLAS	16	16	100 %	5	5	100 %	
CHATEAUDOUBLE	3	3	100 %	5	5	100 %	
CLAVIERS	7	7	100 %	-	-	-	
DRAGUIGNAN	128	128	100 %	81	81	100 %	
FIGANIERES	26	26	100 %	-	-	-	
FLAYOSC	24	24	100 %	17	17	100 %	
LA MOTTE	34	34	100 %	-	-	-	
LORGUES	45	45	100 %	-	-	-	
LE MUY	29	29	100 %	28	28	100 %	
LES ARCS SUR ARGENS	41	41	100 %	-	-	-	
MONTFERRAT	6	6	100 %	=	-	-	
SALERNES	11	11	100 %	5	5	100 %	
SAINT ANTONIN DU VAR	16	13	81.30 %	-	-	-	
SILLANS LA CASCADE	6	6	100 %	5	5	100 %	
BARGEME, LA BASTIDE, COMPS SUR ARTUBY, LA ROQUE ESCLAPON	46	41	89.10 %	-	-	-	
TARADEAU	21	21	100 %	-	-	-	
TRANS EN PROVENCE	34	34	100 %	-	-	-	
VIDAUBAN	36	36	100 %	=	-	-	
Ex SIVOM CALLAS	17	17	100 %	-	-	-	

	Physico-chimique					
	Contrôle officiel			Surveillance exploitant (DPVa/Concessionnaire)		
Communes	Nombre de prélèvements réalisés	Nombre de prélèvements conformes	Taux de conformité des prélèvements P102.1	Nombre de prélèvements réalisés	Nombre de prélèvements conformes	Taux de conformité des prélèvements
AMPUS	19	19	100 %	-	-	-
BARGEMON	19	19	100 %	-	1	-
CALLAS	17	17	100%	7	7	100 %
CHATEAUDOUBLE	0	0	-	2	2	100 %
CLAVIERS	7	7	100 %	-	-	-
DRAGUIGNAN	43	42	97,67 %	40	40	100 %
FIGANIERES	26	26	100 %	-	-	-
FLAYOSC	7	7	100 %	6	6	100 %
LA MOTTE	34	34	100 %	-	-	-
LORGUES	45	45	100 %	-	-	-
LE MUY	10	10	100 %	18	17	96,4 %
LES ARCS SUR ARGENS	45	42	93.30 %	-	-	-
MONTFERRAT	6	6	100 %	-	-	-
SALERNES	11	11	100 %	5	5	100 %
ST ANTONIN DU VAR	17	17	100 %	-	-	-
SILLANS LA CASCADE	6	6	100 %	5	5	100 %
BARGEME, LA BASTIDE, COMPS SUR ARTUBY, LA ROQUE ESCLAPON	46	46	100 %	-	-	-
TARADEAU	21	21	100 %	-	-	-
TRANS EN PROVENCE	34	34	100 %	-	-	-
VIDAUBAN	36	36	100 %	-	-	-
Ex SIVOM CALLAS	17	1	94 %	-		

3.2 – Indice d'avancement de protection des ressources en eau - [P108.3]

La règlementation définit une procédure particulière pour la protection des ressources en eau (captage, forage, etc). En fonction de l'état d'avancement de la procédure, un indice est déterminé selon le barème suivant :

00%	Aucune action de protection
20%	Etudes environnementales et hydrogéologiques en cours
40%	Avis de l'hydrogéologue
50%	Dossier déposé en préfecture
60%	Arrêté préfectoral
80%	Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis,
80%	servitudes mises en place, travaux terminés, etc.)
100%	Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre et mise en place d'une
100 %	procédure de suivi de son application

En cas d'achats d'eau à d'autres services publics d'eau potable ou de ressources multiples, l'indicateur est établi pour chaque ressource (cf. indicateurs élémentaires au chapitre 1 : Caractérisation technique du service — prélèvement sur les ressources et importation d'eaux). Une valeur globale est calculée en pondérant chaque indicateur par les volumes annuels d'eau produits ou achetés.

Cet indicateur est repris dans l'article 1.6

3.3 – Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux - [P103.2B]

Cet indice permet d'évaluer le niveau de connaissance du réseau d'eau potable et du suivi de son évolution.

La note 40 est atteinte en ayant un plan couvrant au moins 95% du réseau mis à jour au moins une fois par an. Si ces 40 premiers points sont obtenus, d'autres points sont attribués en fonction des informations reportées sur les plans ou des procédures de suivi mises en place. La valeur de cet indice est comprise entre 0 et 120.

PARTIF A	: Plan des réseaux	
(sur 15 poi		
VP.236	Existence d'un plan des réseaux mentionnant la localisation des ouvrages principaux (ouvrage de captage, station de traitement, station de pompage, réservoir) et des dispositifs de mesures	non : 0 point oui : 10 points
VP.237	Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	non : 0 point oui : 5 points
PARTIE B	: Inventaire des réseaux	
(sur 30 poi	nts qui ne sont décomptés que si la totalité des points a été obtenue pour	la partie A)
VP.238	Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques (10 points si au moins 50%)	non : 0 point oui : 10 points
VP.239	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres (1 point par tranche de 10 % audessus de 50 %)	de 1 à 5 points
VP.240	Intégration, dans la procédure de mise à jour des plans, des informations de l'inventaire des réseaux (pour chaque tronçon : linéaire, diamètre, matériau, date ou période de pose, catégorie d'ouvrage, précision cartographique) (10 points si au moins 50 %)	non : 0 point oui : 10 points
VP.241	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose (1 point par tranche de 10 % audessus de 50 %)	de 1 à 5 points
PARTIE C	: Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	
	nts qui ne sont décomptés que si au moins 40 points ont été obtenus pour	les parties A
VP.242	Localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, PI,) et des servitudes de réseaux sur le plan des réseaux	non : 0 point oui : 10 points
VP.243	Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	non : 0 point oui : 10 points
VP.244	Localisation des branchements sur le plan des réseaux	non : 0 point oui : 10 points
VP.245	Pour chaque branchement, caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur	non : 0 point oui : 10 points
VP.246	Identification des secteurs de recherches de pertes d'eau par les réseaux, date et nature des réparations effectuées	non : 0 point oui : 10 points
VP.247	Localisation à jour des autres interventions sur le réseau (réparations, purges, travaux de renouvellement, etc.)	non : 0 point oui : 10 points
VP.248	Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	non : 0 point oui : 10 points
VP.249	Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux sur au moins la moitié du linéaire de réseaux	non : 0 point oui : 10 points

Communes	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux
AMPUS	39
LES ARCS SUR ARGENS	90
BARGEMON	39
CALLAS	100
CHATEAUDOUBLE	103
CLAVIERS	110
DRAGUIGNAN	120
FIGANIERES	116
FLAYOSC	115
LORGUES	81
MONTFERRAT	75
LA MOTTE	100
LE MUY	120
SAINT ANTONIN DU VAR	91
SALERNES	85
SILLANS LA CASCADE	85
TARADEAU	93
TRANS EN PROVENCE	100
VIDAUBAN	95
Ex SIVOM de CALLAS	110
BARGEME, LA BASTIDE, COMPS SUR ARTUBY, LA ROQUE ESCLAPON	119

3.4 – Rendements du réseau de distribution [P104.3]

Le décret 2012-97 du 27 janvier 2012 dit décret « fuites » issu de l'engagement111 du Grenelle de l'environnement a pour objet d'inciter les collectivités en charge de services d'eau à améliorer leur rendement de réseau de distribution d'eau potable.

Le rendement du réseau de distribution permet de connaître la part des volumes introduits dans le réseau de distribution qui est consommée ou vendue à un autre service. Sa valeur et son évolution sont le reflet de la politique de lutte contre les pertes d'eau en réseau de distribution. C'est le rapport entre le volume d'eau consommé par les usagers (particuliers, industriels) et le service public (pour la gestion du dispositif d'eau potable) et le volume d'eau introduit dans le réseau de distribution.

Le rendement se calcule selon la formule suivante :

(Volume comptabilisé + Volume consommé sans comptage + Volume de service +	
Volume vendu à d'autres services d'eau potable (exporté))	
	X100
(Volume produit + Volume acheté à d'autres services d'eau potable (importé))	

Le rendement cible se calcule selon la formule suivante :

$$65 + (ILC / 5)$$

Nom de la commune	Rendement (en %) 2021	Rendement (en%) 2022	Rendement cible (en %)
AMPUS	78.09	59.35	65.84
BARGEMON	46.23	68.40	67.28
CALLAS	79.55	72.45	68.02
CHATEAUDOUBLE	73.60	70.40	66.67
CLAVIERS	83.80	79.40	66.74
DRAGUIGNAN	88	86.10	71.60
FIGANIERES	75.80	67.40	69.08
FLAYOSC	82.70	85.80	67.78
LA MOTTE	85.20	87.30	68.60
LORGUES	63.90	68.90	68.97
LE MUY	76.50	78,90	70.88

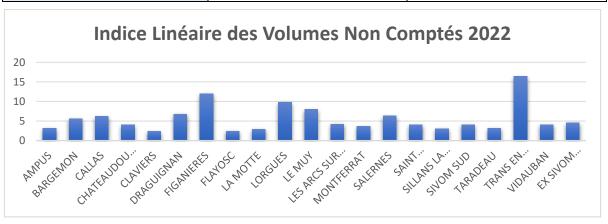
LES ARCS SUR ARGENS	70.30	84.00	69.07
MONTFERRAT	59.48	67.50	66.42
SALERNES	82.32	72,29	68.02
SAINT ANTONIN DU VAR	71.40	75.50	67.03
SILLANS LA CASCADE	80.30	73.96	66.64
BARGEME, LA BASTIDE, COMPS SUR ARTUBY, LA ROQUE ESCLAPON	40.80	49.60	65.68
TARADEAU	70.70	76.10	66.91
TRANS EN PROVENCE	66.38	60.40	69.63
VIDAUBAN	81.80	81.00	67.87
Ex SIVOM de CALLAS	88,87	92,05	73.51



3.5 - Indice linéaire des volumes non comptés (ILVNC) - [P105.3]

L'indice linéaire des volumes non comptés évalue, en les rapportant à la longueur des canalisations (hors branchements), la somme des pertes par fuites et des volumes d'eau consommés sur le réseau de distribution qui ne font pas l'objet d'un comptage.

Nom de la commune	Indice linéaire des volumes non comptés (m3/j/km) 2021	Indice linéaire des volumes non comptés (m3/j/km) 2022
AMPUS	1,50	3.2
BARGEMON	12.9	5.6
CALLAS	3.64	6.16
CHATEAUDOUBLE	2.86	4.03
CLAVIERS	1.93	2.36
DRAGUIGNAN	5.97	6.78
FIGANIERES	10.8	12
FLAYOSC	2.54	2.44
LA MOTTE	15.6	2.9
LORGUES	10,10	9,80
LE MUY	9.80	8,00
LES ARCS SUR ARGENS	8,30	4,20
MONTFERRAT	6,70	3,60
SALERNES	4.22	6,31
SAINT ANTONIN DU VAR	4,50	4,00
SILLANS LA CASCADE	3.68	3,05
BARGEME, LA BASTIDE,	2.70	4,10
COMPS SUR ARTUBY, LA ROQUE ESCLAPON	3,70	4,10
TARADEAU	4,40	3,20
TRANS EN PROVENCE	14,00	16,40
VIDAUBAN	3,70	4,10
Ex SIVOM de CALLAS		4,51

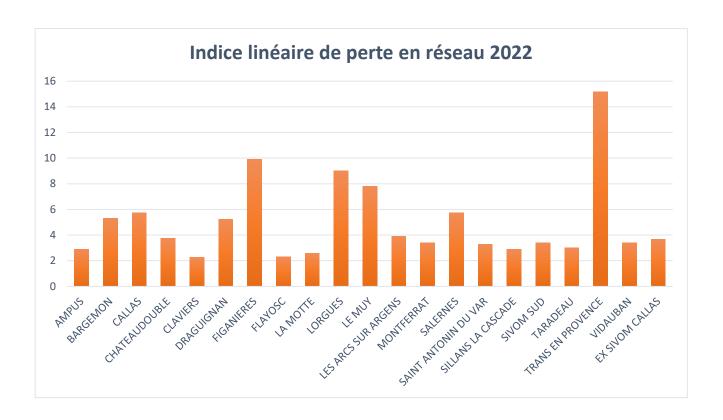


3.6- Indice linéaire de pertes en réseau (P106.3)

Cet indicateur permet de connaître, par km de réseau, la part des volumes mis en distribution qui ne sont pas consommés sur le périmètre du service.

Nom de la commune	Indice linéaire de pertes en réseau (m3/j/km) 2021	Indice linéaire de pertes en réseau (m3/j/km) 2022
AMPUS	1.30	2.90
BARGEMON	12.40	5.30
CALLAS	3.29	5.75
CHATEAUDOUBLE	2.50	3.75
CLAVIERS	1.60	2.26
DRAGUIGNAN	3.60	5.22
FIGANIERES	7.40	9.90
FLAYOSC	2.90	2.29
LA MOTTE	15.40	2.6
LORGUES	9.30	9.00
LE MUY	12.90	7,80
LES ARCS SUR ARGENS	2.00	3.90
MONTFERRAT	6.70	3.40
SALERNES	3.60	5,72
SAINT ANTONIN DU VAR	3.70	3.30
SILLANS LA CASCADE	3.40	2.89
BARGEME, LA BASTIDE,	2.50	3.40
COMPS SUR ARTUBY, LA ROQUE ESCLAPON	3.70	3.40
TARADEAU	4.20	3.00
TRANS EN PROVENCE	12.10	15.17
VIDAUBAN	3.30	3.40
Ex SIVOM de CALLAS	/	3.67

En 2022, entre 100 et 150 fuites ont été réparées dans le secteur nord, 226 dans le secteur centre et 224 fuites réparées dans le secteur sud.



3.7 – Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable

Ce taux est le quotient, exprimé en pourcentage, de la moyenne sur 5 ans du linéaire de réseau de desserte renouvelé par la longueur du réseau de desserte.

Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées, mais pas les branchements ni les extensions de réseau. Les interventions ponctuelles effectuées pour mettre fin à un incident localisé en un seul point du réseau ne sont pas comptabilisées, même si un élément de canalisation a été remplacé.

Nom de la commune	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (P107.2)	Linéaire de réseau renouvelé au cours de l'année (VP.141)
AMPUS	0.27 %	0 ml
BARGEMON	0.10 %	130 ml
CALLAS	0.23 %	342 ml / 5 ans
CHATEAUDOUBLE	0.00 %	0 ml
CLAVIERS	0.85 %	210 ml
DRAGUIGNAN	0.79 %	1 050 ml
FIGANIERES	0 %	0 ml
FLAYOSC	1.43 %	1 213 ml
LA MOTTE	0.13 %	0 ml
LORGUES	0 %	0 ml
LE MUY	0,25 %	0 ml
LES ARCS SUR ARGENS	0.72 %	0 ml
MONTFERRAT	3.33 %	0 ml
SALERNES	/	/
SAINT ANTONIN DU VAR	0 %	0 ml
SILLANS LA CASCADE	/	/
BARGEME, LA BASTIDE, COMPS SUR ARTUBY, LA ROQUE ESCLAPON	0 %	120 ml
TARADEAU	2.41 %	0 ml
TRANS EN PROVENCE	0.15 %	0 ml
VIDAUBAN	0.84 %	1 500 ml
Ex SIVOM CALLAS	0%	0 ml

3.8- Tableau récapitulatif des indicateurs

Communes	Indice linéaire des volumes non comptés (m3/km/j)	Indice linéaire de pertes en réseau (m3/km/j)	Indice linéaire de consommation (m3/km/j)	Rendement du réseau de distribution (%)
AMPUS	3.20	2,90	4.22	59.35
LES ARCS SUR ARGENS	4.20	3.90	20.34	84,00
BARGEMON	5.60	5.30	11.39	68.40
CALLAS	6.16	5.75	15.10	72.45
CHATEAUDOUBLE	4.03	3.75	8.9	70.40
CLAVIERS	2.36	2.26	8.71	79.40
DRAGUIGNAN	6.78	5.22	32,42	86.10
FIGANIERES	12.00	9.90	20.38	67.40
FLAYOSC	2.44	2.29	13.86	85.80
LORGUES	9.80	9.00	9.56	68.90
MONTFERRAT	3.60	3.40	7.09	67.50
LA MOTTE	2.90	2.60	18.01	87.30
LE MUY	8,00	7,80	29,40	78,90
SAINT ANTONIN DU VAR	4.00	3.30	10.17	75.50
SALERNES	6,31	5,72	15,10	72,29
SILLANS LA CASCADE	3,05	2,89	8,20	73,96
TARADEAU	3.20	3.00	9.56	76.10
TRANS EN PROVENCE	16.40	15.17	23.13	60.40
VIDAUBAN	4.10	3.40	14.34	81.00
BARGEME, LA BASTIDE, COMPS SUR ARTUBY, LA ROQUE ESCLAPON	4.10	3.40	3.38	49.60
Ex SIVOM de CALLAS	4,51	3,67	42,55	92,05

3.9 – Indicateurs supplémentaires pour les collectivités disposant d'une CCSPL

• Taux d'occurrence des interruptions de service non-programmées – [P 151.1]

Une interruption de service non-programmée est une coupure d'eau pour laquelle les abonnés concernés n'ont pas été informés au moins 24 heures à l'avance, exception faite des coupures chez un abonné lors d'interventions effectuées sur son branchement.

Pour l'année 2022, on recense 137 interruptions de service non programmées sur le territoire géré en régie. Soit un taux d'occurrence de 4.79.

Le taux d'occurrence des interruptions de service non programmées se calcule selon la formule suivante :

Nombre d'interruptions de service non-programmées x 1000

Nombre d'abonnés du service

Communes	Taux d'occurrence des interruptions de service (pour 1000 abonnés) - 2022
AMPUS	3.31
BARGEMON	1.54
CALLAS	0
CHATEAUDOUBLE	4.57
CLAVIERS	0
DRAGUIGNAN	3.18
FIGANIERES	0
FLAYOSC	5.78
LA MOTTE	0.53
LORGUES	5.39
LE MUY	2,82
LES ARCS SUR ARGENS	0.73
MONTFERRAT	4.98
SALERNES	0,72
SAINT ANTONIN DU VAR	27.03
SILLANS LA CASCADE	0
BARGEME, LA BASTIDE,	
COMPS SUR ARTUBY, LA	0
ROQUE ESCLAPON	
TARADEAU	4.26
TRANS EN PROVENCE	0.56
VIDAUBAN	10.94

• Délai maximal d'ouverture des branchements (D151.0) et Respect du délai contractuel de branchement des nouveaux abonnés (P152.1)

Le service s'engage à fournir l'eau dans le délai indiqué dans les règlements de service en vigueur après réception d'une demande d'ouverture de branchement, dans la mesure où celle-ci émane d'un abonné doté d'un branchement fonctionnel (pré-existant ou neuf).

Le taux de respect de ce délai se calcule selon la formule suivante :

Nombre d'ouvertures de branchements ayant respecté le délai x 100

Nombre total d'ouvertures de branchements

Communes	Délai maximal d'ouverture des branchements	Respect du délai contractuel de branchement des nouveaux abonnés
AMPUS	2 jours	100 %
BARGEMON	2 jours	100 %
CALLAS	2 jours	92,86 %
CHATEAUDOUBLE	1 jour	100 %
CLAVIERS	2 jours	100 %
DRAGUIGNAN	1 jour	100 %
FIGANIERES	2 jours	100 %
FLAYOSC	1 jour	100 %
LA MOTTE	2 jours	100 %
LORGUES	2 jours	100 %
LE MUY	1 jour	100 %
LES ARCS SUR ARGENS	2 jours	100 %
MONTFERRAT	2 jours	100 %
SALERNES	1 jour	75,00 %
SAINT ANTONIN DU VAR	2 jours	100 %
SILLANS LA CASCADE	1 jour	/
BARGEME, LA BASTIDE, COMPS SUR ARTUBY, LA ROQUE ESCLAPON	2 jours	100 %
TARADEAU	2 jours	100 %
TRANS EN PROVENCE	2 jours	100 %
VIDAUBAN	2 jours	100 %

• Taux de réclamations

Cet indicateur reprend les réclamations écrites de toute nature relatives au service de l'eau, à l'exception de celles qui sont relatives au niveau du prix (cela comprend notamment les réclamations réglementaires, y compris celles qui sont liées aux règlements de service en vigueur).

Le taux de réclamations se calcule selon la formule suivante :

Nombre de réclamations laissant une trace écrite x 1000

Nombre total d'abonnés du service

Communes	Taux de réclamations (u/pour 1000 abonnés) (P155.1)
AMPUS	0
BARGEMON	0
CALLAS	0,82
CHATEAUDOUBLE	9,13
CLAVIERS	0
DRAGUIGNAN	1,15
FIGANIERES	0
FLAYOSC	0
LA MOTTE	0
LORGUES	8.98
LE MUY	1,73
LES ARCS SUR ARGENS	0
MONTFERRAT	0
SALERNES	5,40
SAINT ANTONIN DU VAR	3.60
SILLANS LA CASCADE	15,50
BARGEME, LA BASTIDE, COMPS SUR ARTUBY, LA ROQUE ESCLAPON	0
TARADEAU	0
TRANS EN PROVENCE	0
VIDAUBAN	0

• Taux d'impayés sur les factures de l'année précédente

Ne sont ici considérées que les seules factures portant sur la vente d'eau potable proprement dite. Sont donc exclues les factures de réalisation de branchements et de travaux divers, ainsi que les éventuels avoirs distribués (par exemple suite à une erreur de facturation ou à une fuite). Il s'agit du taux d'impayés au 31/12 de l'année 2022 sur les factures émises au titre de l'année 2021.

Le taux d'impayés se calcule selon la formule suivante :

Montant d'impayés TTC au titre de l'année 2021 tel que connu au 31/12/2022 x 100

Montant facturé TTC (avec les redevances mais hors travaux) au titre de l'année 2021

Communes	Montant restant impayés au 31/12/2022 sur les factures émises au titre de l'année 2021 [VP.268]	Montant TTC facturé (hors travaux) au titre de l'année 2021, au 31/12/2022 [VP.185]	Taux de d'impayés sur les factures de l'année précédente [P154.0]
AMPUS	NC	NC	NC
BARGEMON	NC	NC	NC
CALLAS	9 619,79 €	392 091,00 €	2,45 %
CHATEAUDOUBLE	2 092,00 €	97 363,00 €	2,15 %
CLAVIERS	NC	NC	NC
DRAGUIGNAN	266 576,00 €	8 457 760,00 €	3,15 %
FIGANIERES	NC	NC	NC
FLAYOSC	12 767.00 €	1 099 702 €	1,16%
LA MOTTE	NC	NC	NC
LORGUES	NC	NC	NC
LE MUY	66 106 €	2 442 632 €	2,71 %
LES ARCS SUR ARGENS	35 772.69 €	1 683 644.90 €	2.12 %
MONTFERRAT	NC	NC	NC
SALERNES	23 266,03 €	815 785,04 €	2,85 %
SAINT ANTONIN DU VAR	NC	NC	NC
SILLANS LA CASCADE	1 695,98 €	197 827,59 €	0,86 %
BARGEME, LA BASTIDE, COMPS SUR ARTUBY, LA ROQUE ESCLAPON	10 478.64 €	-	4.04
TARADEAU	NC	NC	NC
TRANS EN PROVENCE	NC	NC	NC
VIDAUBAN	NC	NC	NC

PARTIE II – FAITS MARQUANTS ET TRAVAUX 2022

L'année 2022 a été marquée par une sécheresse historique. DPVa dans l'objectif de préserver la ressource en eau s'est engagée dès le mois de mai dans une campagne de communication à l'attention du grand public, mettant en avant les économies d'eau. La mutualisation des moyens a notamment permis cet été de créer des interconnexions de réseaux d'eau potable pour alimenter les réseaux déficitaires (Interconnexions Lorgues-Draguignan et Taradeau-Les Arcs). Parallèlement, la recherche de fuites rendue possible grâce aux moyens mutualisés d'une structure telle que DPVa a contribué à augmenter de façon très nette le rendement des réseaux de la régie.

Au 1er juillet 2022, les services d'eau et d'assainissement de la commune de Trans-en-Provence ont intégré la régie communautaire et depuis le 1er novembre 2022, le service d'eau potable de la commune de Claviers est exploité par la régie communautaire.

Afin de coordonner la réalisation de travaux d'extension ou de renouvellement de réseaux présents sous l'emprise de travaux communaux, des conventions de délégations de maitrise d'ouvrage ont été réalisées avec les communes d'Ampus (boulevard Clemenceau AEP/EU avenants), Les Arcs (avenue des 13 Lorguais AEP/EU, les Laurons AEP/EU), Callas (Calade du Portail EU), Lorgues (Castrum AEP/EU), Salernes (rue Vieille AEP/EU, rues Voltaire, Gorguette, Bas Four AEP/EU, rue du Plan AEP), Sillans la Cascade (Chemin du Haut Ricoui AEP, Chemin de Roque Rousse AEP), Vidauban (Chemin des Acacias EU, Boulevard des Vallons MOE).

De nombreuses études ont été également lancées ou démarrées en 2022. DPVa a également lancé les audits des contrats de DSP des communes de Callas, SIVOM de Callas, Salernes et Sillans-la-Cascade en fin 2022.

Des craintes de délestages d'électricité sur les services d'eau et d'assainissement ont subsisté toute l'année 2022, obligeant les collectivités et leurs délégataires à se prémunir contre ces risques.

COMMUNE		FAITS MARQUANTS ET TRAVAUX RÉALISÉS
Régie communautaire	Faits marquants	mise en place de synoptiques sur la supervision
		Réalisation de 3 branchements d'eau
	Faits	Réparation de 6 fuites sur canalisation
	marquants	Tarissement important de la source du Béou Boutéou à partir de juin 2022
		Réalisation d'un ITV sur le forage des Boeufs car non utilisé depuis des années. Le forage étant en bon état il a été décidé de le remettre en route
AMPUS		Remplacement de la pompe et de la colonne au forage des Bœufs
	Travaux	Mise en place d'une télésurveillance et d'une chloration au forage des Bœufs
		Renouvellement de canalisation boulevard Clémenceau avec reprise des branchements
		Renouvellement du réseau AEP chemin des Cantalus sur 125 ml en diamètre 125 (travaux finalisés en 2023)
		Renouvellement des compteurs par des compteurs radiorelevés
BARGEMON		Coupure d'eau importante début juillet suite à un niveau bas au réservoir de Favas. Le remplissage du réservoir a été réalisé par citerne entrainant une restriction de potabilité pendant plusieurs semaines. Des bouteilles d'eau ont été distribuées aux habitants de la commune le temps que la restriction soit levée. Afin d'assurer la continuité de service malgré la baisse de production et la forte consommation plusieurs actions ont été réalisées dans l'urgence :
	Faits marquants	 Remise en service de la reprise de Couchoire Alimentation du bassin de Campaoure par le forage de Favas Alimentation du village par l'Adoux Mise à l'arrêt de l'alimentation de Claviers par l'Adoux Remplissage des réservoirs par camion-citerne Augmentation de la production de l'Adoux avec l'installation d'une cuve ACS Campagne de recherche de fuites
		Réalisation de 4 branchements d'eau
		Réparation de 16 fuites sur canalisation dont 2 très importantes qui ont permis de réduire significativement

		le débit de nuit sur la commune
		Réparation de 30 fuites sur branchement
		Les recherches de fuites ont également permis de repérer 26 fuites après compteur
		Alerte qualité pour des pesticides sur le réservoir de Couchoire. Ce paramètre n'a pourtant pas été identifié sur un autre prélèvement réalisé le même jour en amont du réservoir. Une contre analyse a été réalisée ne révélant aucun dépassement pour ce paramètre. Il s'agissait donc d'une erreur d'analyse
		Installation de 6 équipements de télésurveillance
		Rapatriement des données de télésurveillance sur PCWIN afin de suivre quotidiennement les données d'exploitation
		Nette amélioration du rendement de réseau avec près de 20% de gain
		Baisse importante de production au forage de Favas durant l'été avec augmentation de la turbidité
		Tarissement de l'Adoux (baisse de débit en sortie des drains)
		Mise en place d'un analyseur de chlore au réservoir de Campaouré
		Mise en place d'une alarme chlore au forage du stade
		Installation de sondes de niveaux sur les réservoirs de Campaouré et de Ferrage
		Installation d'une cuve ACS à la source de l'Adoux pour permettre d'augmenter la capacité de production
	Travaux réalisés	Déconnection du réseau AEP en AC entre le réservoir de St Roch et le réservoir de Couchoire (réseau en mauvais étant en domaine privé)
		Renouvellement du réseau AEP entre l'Adoux et le réservoir de Couchoire
		Fuite importante sur la canalisation entre l'Adoux et le réservoir de Couchoire (avant réalisation des travaux de renouvellement)
		Remise en service de la reprise de Couchoire afin que la source de l'Adoux puisse alimenter le réservoir de St Roch et soulager le forage de Favas
CALLAS	Faits marquants	DSP: 30/08/2022: panne surpresseur de St Pierre ayant entrainé un manque d'eau au niveau des maisons se situant en dessous du réservoir -> distribution de

		bouteilles d'eau
		DSP: Réparation grosse fuite au chemin de la colle Blanche
	Travaux réalisés	DSP : Renouvellement : - Variateur pompe réservoir de St Pierre - Pompe de surpression du réservoir de St Pierre
CHATEAUDOUBLE	Travaux réalisés	Travaux au Pré de la Tour
CLAVIERS	Faits marquants	Fin du contrat de DSP en octobre 2022 avec passage en régie
DRAGUIGNAN	Travaux réalisés	régie création d'interconnexions avec Lorgues et les Arcs au réseau de Draguignan, et amélioration de la desserte de Trans-en-Provence depuis les ressources de Draguignan Renouvellement de réseau Impasse des Roseaux (fin des travaux) Renouvellement Edmond poupe (fin des travaux) Renouvellement Avenue Cerisaie Les Pervenches (fin des travaux) Chemin Dei Ginesto Vaugine (en cours) DSP: renouvellement équipements dont: variateur de vitesse – pompe captage Dragon batterie condensateur TGBT – captage Dragon démarreurs TGBT – captage pont d'Aups 1, captage pont d'Aups 2, captage Ste Anne groupe electropompe exhaure – captage pont d'aups 2 Choloromètre captage Pont d'Aups 2 Groupe electropompe - captage Ste Anne Analyseur et détecteur fuite de chlore - captage Ste Anne Onduleur – Pous de l'Eouve Turbidimètre – Pous de l'Eouve Turbidimètre – Pous de l'Eouve Divers compteurs , sondes, capteurs DSP: renouvellement réseaux: chemin des Incapis 170 ml
		- chemin des Aubépines 130 ml - Chemin de l'ancienne Chapelle 250ml - 49 branchements en polyéthylène D32

		(branchements isolés non liés à une opération de renouvellement de canalisation)
		Réalisation de 8 branchements d'eau
		Réparation de 14 fuites sur canalisation
	Faits marquants	Alerté qualité à la source de Fontveille pour le paramètre Permethrine. Mise à l'arrêt de la source et réalisation d'une contre analyse qui n'a révélé aucune non-conformité
		Renouvellement des compteurs par des compteurs radiorelevés
		Renouvellement du réducteur de pression du Bougnou sur le réseau SIVOM
		Remplacement de la télésurveillance à la source de Fontvieille
		Remplacement d'une pompe de reprise à la source de Fontvieille
		Déplacement de la chloration de la source au réservoir de Fontvieille (risque pour la population et optimisation du process)
FIGANIERES		Mise en place d'une télésurveillance et d'un analyseur de chlore au réservoir de Fontvieille
	Travaux réalisés	Résinage sur la partie basse des 2 cuves au réservoir de Fontvieille
		Remplacement de 4 vannes au réservoir de Fontvieille (2 distributions et 2 vidanges)
		Curage de la canalisation de vidange du réservoir de Fontvieille
		Optimisation réalisée pour favoriser l'utilisation de la source de Fontvieille afin de limiter l'apport sur Théolière (pompe bridée, mise en place d'une vanne motorisée à la place de la vanne altimétrique, communication IP entre les 2 sofrels)
		Optimisation réalisée au réservoir de St Val pour augmenter le débit de remplissage (mise en place d'une vanne motorisée à la place de la vanne altimétrique)
		Mise en place d'un analyseur de chlore au réservoir St Val
		- Travaux Sauveclare
FLAYOSC	Travaux	DSP : renouvellement réseau
ILATOSC	réalisés	- Réseau St Martin 30 ml
		DSP : renouvellement installations :

		Cuve anti-bélier captage AvenonVantellerie réservoirs Paneou 1 et 2
		Renouvellement de 450 compteurs en compteur radio
	Faits	Achat d'une pompe de secours pour alimentation en eau du réservoir de Saint Ferréol
	marquants	Remplacement de 2 pompes sur la station de sainte FOY
		Remise en service des compteurs de sectorisation avec reporting.
		Réalisation d'un maillage pour adduction d'eau supplémentaire (secours) via Draguignan en PEHD 225 sur 1600m
		Renouvellement du système de chloration du forage de sainte FOY
LORGUES		Renouvellement du système de chloration forage des ROUGONS
LONGUES		Remplacement anti bélier forage des ROUGONS
		Remplacement anti bélier forage de la FAOU
	Travaux réalisés	Renouvellement de l'élément électrique de l'armoire du forage de la Faou.
		Remplacement conduite dans la chambre de forage de la FAOU
		Réalisation d'une conduite de maillage sur 250m en PEHD 125 Chemin de Berne ainsi que la pose d'un stabilisateur en Diam 125.
		Réalisation d'un maillage en PEHD 125 sur 75m ainsi que la pose de 2 clapets anti retour en Diam 125.
		Remplacement de 3 stabilisateurs Diam 100 (Route de Draguignan, Chemin des Pailles, Avenue Allongue).
		Réalisation de 8 branchements d'eau potable
		Réparation de 3 fuites sur canalisation
LA MOTTE	Faits	Arrêt du forage de Colle Basse en juillet 2022 (niveau bas)
	marquants	Baisse importante de production sur le forage des Combarons (-35%)
		Augmentation des débits autorisés sur l'achat d'eau SCP à 16 L/s
	Travaux	Pose de nouvelles télésurveillances au réservoir du Village et au réservoir des Garassins
	réalisés	Pose d'un analyseur de chlore et d'une pompe doseuse au réservoir du Plateau

		Raccordement de la ZAC de la Maurette
		Etude en cours pour la réalisation de nouveaux forages aux Combarons
LE MUY		
	Faits	Remplacement de 223 compteurs
	marquants	238 compteurs installés (nouveaux abonnés)
	Tavaux	Interconnexion avec la commune de Taradeau au niveau du quartier des Plainons, afin de soulager les ressources de la commune des Arcs en période de sécheresse intense pour les quartiers Saint Jean – Maïme – Impasse de la Caisse de Cauvin – Quartier le Pont d'Argens – Quartier les 4 Chemins
LES ARCS		Interconnexion avec la commune de Draguignan sur le chemin du Dandarellet afin de soulager les ressources de la commune des Arcs en période de sécheresse intense pour le Quartier les Plaines – Route des Croisières – Chemin du Dandarellet – Chemin des Crouières
		Travaux d'entretien sur le forage du Collet du Cyprès : remplacement de la pompe du forage de secours 30 m3/h.
		Travaux de remise en état du forage principal du Collet du Cyprès. EN COURS
	Faits	Réalisation d'un branchement d'eau
	marquants	Réparation de 4 fuites sur canalisation
MONTFERRAT	Travaux réalisés	Renouvellement des compteurs par des compteurs radiorelevés
	Teanses	Remise en service du seul compteur de sectorisation
	Faits	Installation d'un sofrel sur le forage Cagnosc
	marquants	Remise en service des compteurs de sectorisation avec reporting
SAINT ANTONIN DU VAR		Réalisation d'une conduite d'eau en PEHD 125 Chemin des Dourets sur 200m et pose d'un PI
DU VAR	Travaux réalisés	Remplacement pompe de chloration reservoir de Cagnosc.
		Pose d'une vanne de sectorisation chemin de Mentonne
		Réfection et remise en service du forage des Tayette
SALERNES	Travaux réalisés	DSP: renouvellement débitmètre sectorisation avenue de la Libération
SILLANS	Travaux	DSP: renouvellement de 2débitmètres sectorisation

	réalisés	
BARGEME, LA BASTIDE, COMPS	Faits marquants	Réparation de 8 fuites sur canalisation
		Réparation de 18 fuites sur branchement
		Remise en état partielle de la télésurveillance sur le Secteur (pose de 8 LS)
SUR ARTUBY, LA ROQUE ESCLAPON		Rapatriement des données de télésurveillance sur PCWIN afin de suivre quotidiennement les données d'exploitation
	Travaux réalisés	Renouvellement et extension de 100ml de réseau chemin des Castellas à LA ROQUE ESCLAPON
TARADEAU	Travaux réalisés	Maillage du réseau AEP (PVCØ110) sur le réseau de la commune des Arcs sur Argens. Travaux réalisés par la société SNTC.
		Fin du contrat de DSP au 01/07/2022 avec passage en régie
		Réparation d'une fuite importante de 12 m3/h au pied du réservoir de LaCroix en juillet 2022. Cette fuite représente un gain de 100 000 m3/ d'eau par an
		Mise à l'arrêt d'une cuve au réservoir de La Croix en aout 2022 car il est constaté que de l'eau stagnait dans cette cuve suite à une casse de la colonne de remplissage dans la cuve (alimentation de la cuve par le bas ne permettant pas de renouveler l'eau)
TD ANG FAL	Faits marquants	Risque de manque d'eau suite à une forte baisse du réservoir St Victor durant l'été. Des travaux d'urgence ont été réalisés pour augmenter le débit d'alimentation du réservoir sur l'achat d'eau Incapis
TRANS EN PROVENCE	marquants	permettant pas de renouveler l'eau) Risque de manque d'eau suite à une forte baisse du réservoir St Victor durant l'été. Des travaux d'urgence ont été réalisés pour augmenter le débit d'alimentation du réservoir sur l'achat d'eau Incapis Panne de la pompe au forage qui alimente le réservoir du Peical en novembre 2022. Un renouvellement est à prévoir
		Présence importante de sulfates sur les forages du Puits Maurin. Une restriction est en cours depuis plusieurs années
		Production actuelle insuffisante pour assurer la continuité de service durant la période estivale (fonctionnement du forage 22h/24h). Une étude est à réaliser pour permettre d'augmenter la capacité de production sur la commune et réduire la concentration en sulfates (interconnexion, secours, mélange d'eau, nouvelle ressource)
	Travaux réalisés	Mise en place de 3 sondes piézo sur les 3 réservoirs pour optimiser le fonctionnement des installations

		Réparation du col de cygne au réservoir La Croix (travaux à terminer en 2023)
		Renouvellement de la canalisation de vidange au réservoir de La Croix
		Remplacement du flotteur au réservoir St Victor
		Déplacement et renouvellement du compteur de production sur le forage La Croix
		Changement du réducteur de pression sur l'achat d'eau Varrayon
		Remplacement de 2 nourrices chemin du gabre
		Remplacement d'une nourrice chemin Peical
		Remplacement d'une ventouse chemin des crots
		Renouvellement de 400ml des canalisations AEP (Ø150 Fonte) Avenue Foch (Ø150 Fonte) ainsi que 40 branchements AEP.
	Travaux réalisés	Renouvellement de 200ml des canalisations AEP (Ø160 PVC) Chemin de Mouresse 1ere tranche.
		Création d'un réseau AEP de 60 ml (Ø150FT) du rond- point de la gare vers cave coopérative.
VIDAUBAN		Renouvellement de 200 ml des canalisations AEP (Ø160 PVC) Chemin des Acacias.
		Renouvellement de 230 ml d'une canalisation AEP (Ø160 PVC) et de 8 branchements Chemin des Bruyères.
		Pose d'un refoulement de 70ml en PEHD 150 refoulement forage Astros.
		Equipement du forage 3 d'Astros y compris antibélier et les armoires électriques.
		Renouvellement 4 sectorisations avec reporting LS 42.
		DSP : renouvellement : - Pompe 1 forage Favas
Ex SIVOM de	Travaux réalisés	sonde de mesures de niveau forage des Costes
CALLAS		surpresseur air du surpresseur des Costes
		Turbidimètre amont du surpresseur des CostesSonde de niveau du réservoir Theolière
		- Sonde de niveau du reservoir Theoliere
Ex SIVOM de CALLAS		Equipement du forage 3 d'Astros y compris antibélier et les armoires électriques. Renouvellement 4 sectorisations avec reporting LS 42. DSP : renouvellement : - Pompe 1 forage Favas - sonde de mesures de niveau forage des Costes - surpresseur air du surpresseur des Costes - Turbidimètre amont du surpresseur des Costes

PARTIE III – PROJETS A VENIR



TRAVAUX A PRÉVOIR ET PROJETS D'AMÉLIORATION DU SERVICE DE L'EAU À VENIR

COMMUNE	TRAVAUX ET PROJETS D'AMÉLIORATION A VENIR
Régie	mutualisation des procédures clientèle
communautaire	harmonisation des logiciels clientèle
	Remettre en route le forage des bœufs
	Réaliser une ITV sur le forage de Lentier
AMPUS	Sécurisation des réservoirs à réaliser (échelles, capots, anti-intrusion)
	Mise en place de compteurs de sectorisation supplémentaires sur le réseau AEP
	Poursuivre le déploiement de la radiorelève
	Renouvellement des réseaux AEP et EU du quartier des Ecoles
	Renouvellement des réseaux AEP et EU de l'Avenue des 13 Lorguais
	Renouvellement des réseaux AEP et EU du lotissement Agnesi
LES ARCS	Renouvellement du réseau AEP et création du réseau EU dans le chemin de la Garrigue des Moulins
LES ARCS	Renouvellement du réseau AEP de la rue des Fonces
	Renouvellement des réseaux AEP et EU de la dernière tranche du Parage avec suppressions des branchements plomb.
	Remise en état des débitmètres afin d'améliorer la connaissance et le suivi du réseau AEP
	Sécurisation des réservoirs et de la source à réaliser (échelles, capots, anti- intrusion)
	Réalisation d'un branchement électrique au réservoir de Favas
	Mise en place de compteurs de sectorisation supplémentaires sur le réseau AEP
	Poursuivre le déploiement de la radiorelève sur la commune
BARGEMON	Renouveler le réseau AEP rue Marceau sur 120 ml avec création d'un maillage supplémentaire et d'un compteur de sectorisation
	Renouveler 70 ml de réseau AEP rue Pasteur avec création d'un compteur de sectorisation et supprimer la chambre à vanne non utilisée
	Créer une extension de réseau AEP chemin de St Roch avec reprise des branchements

	Prévoir le renouvellement des réducteurs de pression installés sur le réseau.
	Mise en place de compteurs de sectorisation supplémentaires sur le réseau AEP
CLAVIERS	Lancer le déploiement de la radiorelève sur la commune
	Sécurisation des réservoirs et de la source à réaliser (échelles, capots, anti- intrusion)
FIGANIEDEC	Mise en place de compteurs de sectorisation supplémentaires sur le réseau AEP
FIGANIERES	Poursuivre le déploiement de la radiorelève
	Renouvellement des réseaux AEP place du Moulin, Souste les Estres et chemin des colettes
	Remplacement des réseaux AEP et EU castrum (rue trinité et rue bourgade)
	Remplacement des compteurs de sectorisation défectueux.
	Remplacement pompe forage de la Faou
	Réfection totale du système de chloration de la Faou.
	Réfection totale armoire électrique de la Faou
LORGUES	Pose de ventouses automatiques sur les points hauts de la commune
	Renouvellement compteurs pour passage en compteur radio (600 unités)
	Lancement étude pour pose filtre mécanique Réservoir de la Faou
	Réalisation d'un bypass devant les réservoirs de Saint Ferréol 1 et pose d'un stabilisateur DN 100
	Remplacement des 3 têtes de surpresseur pour saint Anne
	Remplacement des 3 têtes de surpresseur pour chemin de berne
MONTFERRAT	Mise en place de compteurs de sectorisation complémentaires sur la commune
WOWIT ERROR	Poursuivre le déploiement de la radiorelève sur la commune
	Réalisation de 2 forages aux Combarons (1 actuellement hors service et l'autre en très mauvais état)
	Reprendre les échelles d'accès au réservoir des Combarons
	Prévoir le by-pass du réservoir du village avec réducteur de pression pour éviter toute coupure d'eau en cas d'indisponibilité (GC en très mauvais état)
LA MOTTE	Création d'un réservoir de 600 m3 (étude à réaliser) en lieu et place du réservoir actuel Sordello (village) et supprimer le surpresseur de St Roseline
	Sécurisation des réservoirs à réaliser (échelles, capots, anti-intrusion)
	Renouvellement et redimensionnement du réseau AEP chemin de Fontcyrille sur 200 ml
	Finaliser le déploiement de la radiorelève sur la commune
SAINT ANTONIN	Remplacement conduite d'eau de Diamètre 50 en PEHD 125 sur une distance de

	700 mètres - Chemin des Sarrins
	Installation du système de surveillance forage de cagnosc.
	Pose d'un filtre mécanique type HECTRON réservoir de Cagnosc
	Création d'un local et pose d'un surpresseur parking de Mentonne
	Renouvellement parc a compteur par des compteurs Radio (50 unités)
	Renouvellement du réseau d'AEP de l'antenne du chemin des Lentisques, distances et diamètre pas encore décidé.
	Renouvellement du réseau AEP de l'avenue de Vidauban, 370 m fonte Ø125 et 18m fonte Ø100.
TARADEAU	Renouvellement de branchements AEP rue et impasse de la Tour
	Remplacement de débitmètres électromagnétiques sur des antennes principales
	Remplacement de compteurs d'eau ciblés DN15
	Remplacement de 2 régulateurs de pression Ø100 et Ø25, avenue de Vidauban et route de Lorgues
	Modification du fonctionnement de Puits Maurin afin que l'on puisse alimenter en parallèle les réservoirs de La Croix et Peical avec une seule pompe. Les pompes pourront fonctionner en alternance avec la mise en place d'une vanne motorisée (étude faite en 2022, réalisation au 1er semestre 2023)
	Renouveler la pompe HS au forage du Peical
	Renouveler la chloration au Puits Maurin
	Installation d'un débitmètre en sortie du réservoir de La Croix pour comptabiliser les volumes vers le quartier des Suous
	Installation d'un analyseur de chlore au réservoir de La Croix
	Réhabilitation des cuves au réservoir de La Croix (tuyauterie corrodée ou HS)
TRANS EN	Installer un débitmètre en entrée du réservoir St Victor
PROVENCE	Installation d'un analyseur de chlore au réservoir St Victor
	Sécurisation des réservoirs et de la source à réaliser (échelles, capots, anti- intrusion)
	Prévoir le redimensionnement des surpresseurs Ribas (Bois Routs) et Peybert (St Victor) car ils fonctionnement quasiment 24h/24h en période de forte consommation
	Remplacer le regard au niveau de l'achat d'eau de Varrayon car il menace de s'effondrer
	Renouveler les canalisations qui alimentent les réservoirs du Peical et de La Croix
	Renouveler le réseau de distribution du réservoir de La Croix
	Renouveler le réseau AEP chemin de Peybert

	Renouvellement et redimensionnement du réseau AEP chemin de Cognet (DECI)
	Renouvellement et redimensionnement du réseau AEP rue Li Cigalo (DECI)
	Renouvellement et redimensionnement du réseau AEP rue Souletto (DECI)
	Poursuivre la remise en état de la sectorisation des réseaux d'eau potable
	Mise en place de compteurs de sectorisation supplémentaires sur le réseau AEP
	Mettre en place la radiorelève sur les compteurs d'eau des particuliers
	Réaliser une campagne de recherche de fuites la nuit pour limiter les pertes en eau sur le réseau et préserver la ressource
	Renouveler la télésurveillance route du plan avec mise en place d'une sonde piézo
BARGEME, LA BASTIDE, COMPS SUR ARTUBY, LA ROQUE ESCLAPON	Poursuivre la remise en état de la sectorisation des réseaux d'eau potable
	Mise en place de compteurs de sectorisation supplémentaires sur le réseau AEP
	Mettre en place la radiorelève sur les compteurs d'eau des particuliers
	Renouvellement du réseau rue de la mairie et un tronçon de 30ml de la place de la fontaine à La Roque-Esclapon
	Mettre en place un compteur de sectorisation en entrée et en sortie du camping communal de La Roque-Esclapon. Etudier le dévoiement du réseau AEP qui passe actuellement en domaine privé
	Réaliser le dévoiement du réseau AEP qui passe en partie privative dans le Camping Humawaka
	Etudier la mise en place d'un hydrostabilisateur de pression au niveau du Gabre à COMPS SUR ARTUBY afin de réduire la pression qui dépasser les 16 bars sur certaines parties du réseau (hydrants non conformes en raison d'une trop forte pression)
	Sécurisation des réservoirs et de la source à réaliser (échelles, capots, anti- intrusion)
VIDAUBAN	Renforcement réseau RN7 (Ø150FT) sur 200ml vers l'avenue du 19 Mars.
	Renforcement réseau Avenue du 19 Mars (Ø150FT) sur 400ml et renouvellement 22 branchements AEP.
	Renouvellement de 260ml des canalisations AEP (Ø160 PVC) et EU (Ø200 PVC) Chemin de Mouresse 2eme tranche.
	Fourniture et pose de 600ml de Ø200 Fonte en tranchée commune avec travaux mairie Quartier Saint Pons.
	Renouvellement des réseaux AEP (Ø150FT) et EU (Ø200 PVC) Avenue Charles Pellegrin et Gallieni (330ml et 28 branchements).
	Renouvellement canalisation AEP sur 260 ml hameau de Blais.
	Renouvellement canalisation AEP (Ø150 FT) sur 230 ml Quartier l'Escarayol